



AVRIL 2025

Votre Service de Prévention et de Santé au Travail vous informe



RENCONTRES SANTE TRAVAIL 2025

Comme chaque année, les Services de prévention et de santé au travail de France vous ont proposé des temps d'information et d'échanges **durant la semaine du 24 mars**.



Les équipes de l'AIST 21 (psychologues et technicien prévention) ont ainsi animé le 27 mars une matinale PREV'ACTION sur le thème "**DUERP et Risques psychosociaux**" organisée par le **MEDEF 21**. Merci aux participants et au MEDEF 21 pour ces riches échanges !



Si vous n'avez pas pu participer aux webinaires proposés, retrouvez les replay :

[-Apprendre à parler de santé mentale en entreprise](#)

[-Rendez-vous de liaison](#)

[-Prévention des risques liés aux expositions professionnelles aux gaz anesthésiants](#)



OFFRE DE SERVICES AIST 21

- ✓ **Prévenir** les risques professionnels
- ✓ **Suivre** l'état de santé des travailleurs
- ✓ **Prévenir** la désinsertion professionnelle

Vous voulez savoir comment votre Service de Prévention et de Santé au Travail vous accompagne ??

La réponse en images avec le 3ème volet sur [**LA PREVENTION DE LA DESINSERTION PROFESSIONNELLE**](#).



RAPPORT D'ACTIVITE 2024

Vous souhaitez en savoir plus sur l'activité de l'AIST 21 ? consultez le rapport d'activité [2024](#).



DARES - TELETRAVAIL ET RPS

Depuis 2020, le télétravail s'est durablement installé dans le paysage professionnel et concerne 26 % des personnes salariées en 2023.

Si cette pratique favorise l'autonomie, réduit les trajets domicile-travail et peut améliorer la conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle, elle est également associée, dans la littérature scientifique, à des **risques psychosociaux émergents**.

Cette [étude de la DARES](#) se concentre sur ces risques sans revenir sur les apports associés au télétravail. Elle en identifie trois grandes catégories : la distanciation des relations sociales, l'intensification du travail et la difficile articulation des temps de vie.



PASSEPORT PREVENTION

Le ministère du Travail a enfin levé le voile sur le **calendrier de déploiement du passeport de prévention**.

À partir du 28 avril 2025, les organismes de formation pourront déclarer les certifications et formations des salariés. **Les employeurs devront patienter jusqu'au premier trimestre 2026** pour accéder à l'outil, tandis que l'ouverture complète aux salariés interviendra au quatrième trimestre 2026.

Pour rappel, afin de simplifier la traçabilité du parcours de formation des salariés en santé et sécurité au travail et aider les employeurs à remplir leurs obligations, le législateur a créé en 2021, le passeport de prévention. Il répond à différents objectifs :

- **regrouper**, en un lieu sécurisé, toutes les données concernant les formations et les justificatifs de réussite en santé et sécurité au travail ;
- **faciliter** le partage d'informations entre employeurs, salariés et organismes de formation ;
- **anticiper** les péremptions et les mises à jour des formations, pour maintenir le niveau de compétence des salariés à jour, tout en évitant les formations redondantes.



AGENDA 2025

Ateliers, réunions d'information et webinaires (inclus dans votre cotisation)

-REUNION Prévenir le harcèlement sexuel ou moral au travail (avec le MEDEF et l'UIMM 21) - 15 mai (9h-12h) - Dijon

-WEB'DU risques chimiques les évaluer pour mieux les prévenir - 27 mai (10h à 11h)

-ATELIER Que faire après un accident du travail (chutes, déplacements...). Comment analyser les causes ? (méthodologie) - 5 juin (9h à 12h) - Dijon

- WEBINAIRE Découvrir les nouvelles technologies au service de la prévention - 12 juin (10h à 11h)
- WEBINAIRE Découvrez l'offre de services de l'AIST 21 - 3 juillet (14h à 15h30)
- ATELIER Mettre en œuvre une démarche de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (avec l'ARACT BFC) - 9 septembre (9h à 12h)
- WEB'DU Comment évaluer les contraintes physiques liées aux manutentions manuelles - 10 septembre (10h à 11h)
- ATELIER Que faire après un accident du travail ? Après l'analyse des causes, comment renforcer sa prévention ? (retours d'expériences) - 18 septembre (9h à 12h)
- WEB'DU Risques chimiques : les évaluer pour mieux les prévenir - 6 octobre (11h à 12h) - Webinaire
- WEBINAIRE Découvrez l'offre de services de l'AIST 21 - 12 novembre (10h à 11h30)
- WEB'DU Comment évaluer les contraintes physiques liées au travail répétitif - 27 novembre (10h à 11h)

Formations

- Premiers secours en santé mentale (PSSM) -2 et 3 juin ou 25 et 27 novembre - Dijon
- RPS pour Managers de proximité - 16 septembre à Dijon
- Sauveteur secouriste du travail (SST) - toute l'année - Dijon et Beaune
- Formation de référents Risque chimique - dates à convenir avec les entreprises intéressées

Programmes et inscriptions



RESSOURCES à votre disposition

Flyer
La santé du dirigeant

Flyer
Apnée du sommeil

Flyer
Cellule de prévention de la désinsertion professionnelle

Retrouvez **toutes les ressources documentaires** à votre disposition sur notre [site internet](#). Commander des exemplaires papier : [ici](#)

Cet e-mail a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous recevez cet e-mail car vous êtes abonné(e) à notre newsletter.
Dans le cadre de cet abonnement, vos données personnelles sont utilisées pour envoyer des informations sur l'actualité de l'AIST 21. Vos données sont conservées pendant la durée de l'adhésion à l'AIST 21.
Conformément au RGPD, vous avez le droit d'accéder à vos données, de les rectifier, de les supprimer ou de vous opposer à leur traitement. Pour exercer vos droits, contacter l'AIST 21 à l'adresse dpo@aist21.com ou 53 avenue F.Giroud, 21000 Dijon, en utilisant le formulaire et la procédure disponible sur www.aist21.com

[Unsubscribe](#)